



GRET

Professionnels du
développement
solidaire



MAIRIE DE JACMEL

Acrobates

Aménagement communautaire des berges de la rivière des Orangers

Le projet Acrobates en quelques lignes

Le projet s'articule autour de la rivière des Orangers à Jacmel, **ville vulnérable aux catastrophes naturelles**. Elle est tristement célèbre pour ses crues qui ont, par le passé, provoqué d'importantes inondations dans le centre de la ville. L'objectif général du projet est de « renforcer la société civile et la municipalité de Jacmel et leur capacité à agir en partenariat pour une société plus équitable, plus démocratique et pour l'amélioration de la qualité de vie des populations urbaines ».

Le projet vise à **améliorer le cadre de vie et réduire les risques d'inondation** en aménageant les berges de la rivière. Les activités du projet s'organisent autour de la conception et l'aménagement d'espaces publics et d'une promenade piétonne le long de la rivière. Il s'agit d'une **démarche expérimentale et participative en contexte post-crise** combinant résultats rapides et appui durable aux acteurs. Il mise sur le partenariat et la formation-action entre une ONG internationale, le Gret, la Mairie de Jacmel et treize associations locales.

Une **équipe pluridisciplinaire mixte** issue de la municipalité et du Gret assure le suivi des aménagements réalisés par les associations en charge directement de la gestion des fonds et de la réalisation des travaux.

Des espaces publics réalisés sous maîtrise d'ouvrage communautaire

La maîtrise d'ouvrage communautaire vise à **donner une voix aux habitant.e.s de Jacmel** vivant près de la rivière des Orangers, en mettant en responsabilité les organisations de base dont ils et elles sont membres. Les organisations mettent en œuvre les projets d'aménagement des berges de la rivière conçus préalablement de manière participative.

Ce dispositif permet de faire remonter les attentes et les propositions des futur.e.s usager.e.s, d'impliquer les acteurs de manière concrète dans l'aménagement de la zone pour **une appropriation des aménagements**; de renforcer les capacités des acteurs du quartier et de renforcer les liens entre la Mairie de Jacmel et les habitants.

Cérémonie de lancement des chantiers



Les objectifs du projet

- Renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage de la Mairie de Jacmel et de dialogue avec les associations
- Concevoir et mettre en œuvre un projet partenarial d'aménagement des berges de la rivière des Orangers.
- Renforcer les capacités des associations locales à concevoir et réaliser des projets de qualité

Le projet en chiffres

- 550 mètres linéaires de promenade
- 6 Places publiques : 1865m²
- 1 terrain multisport : 1000m²
- 1 équipe tech. mixte Gret / mairie
- 13 associations locales mobilisées

Implantation de la place publique Anba Lacrobaté



Les principales étapes du projet

- > Diagnostic urbain et pré-identification des sites avec la mairie de Jacmel
- > Diagnostic social, identification et mobilisation de 13 associations
- > Formations à l'aménagement du territoire, au montage de projet, aux dynamiques associatives et à la gestion financière d'un projet des associations et de la mairie
- > Co-conception des aménagements et réalisation des APS (Avant Projet Sommaire)
- > Appui à la constitution de 4 consortiums pour l'aménagement de 4 zones d'interventions composés de 7 espaces publics dont 6 places
- > Budgétisations détaillées par site d'intervention (APD), priorisation concertée et accompagnement à la rédaction des documents de projet
- > Validation des projets par la mairie, signature de contrats tripartites, lancement de chantiers
- > Suivi des chantiers par une équipe mixte Gret et mairie.
- > Accompagnement des consortiums à la gestion financière
- > Adaptation de l'accompagnement aux contextes de crises en 2019 et 2020



Atelier de formation des associations à la maîtrise d'ouvrage communautaire

LES RÉSULTATS ATTENDUS

- Les capacités de la mairie et des associations partenaires sont renforcées
- Le dialogue entre la mairie de Jacmel et les organisations de la société civile est enrichi et systématisé
- Une étude technique est réalisée
- L'aménagement des berges et des places publiques sont conçus avec l'ensemble des acteurs partenaires
- Des consortiums d'associations sont créés
- Des accords de partenariat entre institutions publiques et associations sont engagés
- Les documents de projets détaillés sont co-élaborés avec les associations en charge de leur mise en oeuvre
- Une vision commune autour de l'aménagement urbain est établie
- Des travaux de qualité sont réalisés par les associations locales
- Les fonds rétrocédés aux organisations sont bien gérés
- Des espaces publics sont réalisés par les associations locales

Stratégie d'intervention intégrée

Diagnostic urbain et identification des espaces



Mobilisation des associations locales



Formations et co-conception des aménagements



Mise en œuvre accompagnée sous maîtrise d'ouvrage communautaire



ESPACES PUBLICS DURABLES

Photos : © Gret

BUDGET 750.000 D'EUROS FINANÇÉ PAR :



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'AFD. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du Gret et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'AFD.

CONTACTS :

Fanatis ST SAUVEUR, Chef de projet
tel. : +509 37453636 / e-mail : stsauveur.haiti@gret.org
Virginie RACHMUEHL, Responsable de projets urbains
tel : +33 (0)1 70 91 92 61 / e-mail : rachmuhl@gret.org
www.gret.org